DEPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

Le vingt-huit mars deux mille dix-sept à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Etaient présents: Aisy-Sur-Armancon: M. BURGRAF Roland, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, Mme ROYER Maryse, Ancy-Le-Libre: Mme HUGEROT Maryvonne, Argentenay: Mme TRONEL Catherine, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MACKAIE Michel, Baon: M. CHARREAU Philippe, Bernouil: M. PICARD Bruno, Cheney: M. BOLLENOT Jean-Louis, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Mme CONVERSAT Pierrette, M. GOVIN Gérard, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Gland: Mme NEYENS Sandrine, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. GALAUD Jean-Claude, M. MOULINIER Laurent, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: M. COQUILLE Eric, Pimelles: M. ZANCONATO Eric, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Ravières: M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: Mme MUNIER Françoise, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas: M. GILBERT Jacques, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Stigny: M. BAYOL Jacques, Tanlay: M. BOUILHAC Jean-Pierre, Mme PICOCHE Elisabeth, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. LEVOY Thomas, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, Mme BOIX Anne-Marie, M. CLEMENT Bernard, Mme COELHO Caroline, Mme DOUSSEAUX Jacqueline, Mme GOUMAZ Delphine, M. GOURDIN Jean-Pierre, M. HARDY Raymond, M. LENOIR Pascal, M. SERIN Mickail, Tronchoy: M. TRIBUT Jacques, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: Mme BORGHI Micheline, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PORTIER Virgile.

Nombre de conseillers :

En exercice: 75

Excusés: Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Tanlay: M. BOURNIER Edmond, Ravières: M. HELOIRE Nicolas.

Présents: 58 Absent(s): 5 Pouvoir(s): 12 Votants: 70

> Excusés ayant donné pouvoir : Ancy-Le-Franc : M. DICHE Jean-Marc, Dyé : M. DURAND Olivier, Molosmes: Mme FERLET Anne-Marie, Tonnerre: Mme BERRY Véronique, Mme DUFIT Sophie, Mme LAPERT Justine, M. ORTEGA Olivier, M. RENOUARD Claude, M. ROBERT Christian, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Villon: M. BAUDOIN Didier, Yrouerre: M. PIANON Maurice.

Délibération n° 16-2017

Secrétaire de séance : M. FLEURY François.

Date de convocation : 22 mars 2017.

Objet: **FINANCES**

des résultats

Approbation des comptes administratifs

Exercice 2016 – Affectation

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME, 1^{er} vice-président, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2016, dressés par Madame Anne JERUSALEM - présidente de la Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne", après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Après en avoir délibéré, hors la présence de Madame la présidente, le Conseil Communautaire

pour

contre

abstention

1) lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20170328-16-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2017 Publication: 11/04/2017

Intitule	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
RESULTATS REPORTES		218 421,09 €		66 655,93€		285 077,02 €
CORRECTION ERREUR REPRISE RESULTAT SMPT				0,30 €	-	0,30 €
OPERATIONS DE L'EXERCICE		599 388,55 €		477 944,13 €		1 077 332,68 €
TOTAUX DE L'EXERCICE		817 809,64 €		544 600,36 €		1 362 410,00 €
RESULTAT DE CLOTURE		817 809,64 €		544 600,36 €	1	1 362 410,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement	*	
Excédent de financement de la section d'investissement		544 600,36 €
Reste à réaliser	1 495 455,89 €	758 471,75 €
Besoin de financement des restes à réaliser	736 984,14 €	-
Excédent de financement des restes à réaliser		
Besoin total de financement de la section d'investissement	192 383,78 €	
Excédent total de financement de la section d'investissement	* =	
Considérant le résultat de fonctionnement, décide d'affecter la somme de	Au compte 1068 (investissement Excédent de fonctionnement capitalisé	
	Au con	npte 002 (fonctionnement)

3) Considérant le résultat d'investissement, décide d'affecter la somme de

544 600,36 €

625 425,86 €

Au compte 001 (investissement) Solde positif d'exécution de la section d'investissement reporté

Excédent de fonctionnement

reporté

- 4) Constate les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 5) Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;
- 6) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20170328-16-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2017 Publication: 11/04/2017



